



Race:

Pères de races à viandes: charolaise, limousine, Blonde d'Aquitaine, Aubrac, salers, Gasconne, Parthenaise, Bazadaise

Mères de races allaitantes et laitières

Zone de production: Veaux nés et élevés dans le Gers

Alimentation: Les veaux sont allaités de leur naissance à leur abattage.

Age de l'animal à l'abattage:

L'animal au moment de leur abattage ne peut être inférieur à 90 jours ni supérieurs à 240 jours. Le poids des carcasses doit être compris entre un minimum de 85 kg et un maximum de 200 kg.

Conformation: Classe E, U, R

Etat d'engraissement: Classes 2 et 3

Organisme certificateur: QUALISUD